

Le Président

Madame, Monsieur,

Affaire suivie par : Sophie NICOLAS  
(☎ 02.47.31.68.68)

JLD/NGu-BL/D2020-07845

Tours, le 2 septembre 2020

Objet : Comités syndicaux du jeudi 10 septembre 2020

Madame, Monsieur,

Le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire tiendra ses Comités syndicaux d'investissement puis de désignations, le :

**Jeudi 10 septembre 2020**  
**à 9h30 à l'Espace Malraux de Joué-lès-Tours**

Compte tenu des mesures sanitaires à respecter dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, le respect strict des gestes barrières s'impose.

**LE PORT DU MASQUE SERA OBLIGATOIRE DANS L'ENSEMBLE DE L'ESPACE MALRAUX**

**Vous serez accueillis à l'Espace Malraux à partir de 9h00.**

**Afin de faciliter l'émergence, nous vous invitons à vous munir de votre propre stylo.**

L'ordre du jour du Comité syndical d'investissement est le suivant, conformément à la note de synthèse en pièce jointe :

- élection du Président du SIEIL,
- élection des vice-Présidents du SIEIL,
- élection des membres du Bureau du SIEIL,
- indemnités des élus.

L'ordre du jour du Comité syndical qui suivra est le suivant, conformément à la note de synthèse en pièce jointe :

- approbation du compte rendu du Comité syndical du 23 juin 2020,
- élection des membres des commissions de travail,
- diverses désignations liées à la mise en place des instances et représentations du SIEIL,
- délégations du Comité syndical au Président,
- délégations du Comité syndical au Bureau,
- information du Président : délégations de signatures.

Je vous précise que le quorum pour tenir séance est de 162 délégués présents. Je vous rappelle à cette occasion que seuls les délégués titulaires ont voix délibératives ou, en leur absence, leurs suppléants désignés. En conséquence, il est conseillé avant chaque Comité syndical que les délégués titulaires et suppléants fassent le point de leur représentation.

Les votes se dérouleront à l'aide d'un boîtier électronique qui vous sera remis personnellement lors de votre émargement. L'ensemble des opérations de vote se déroulera sous contrôle d'un huissier de justice.

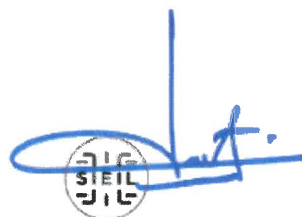
A l'issue de la réunion, un déjeuner vous sera proposé, aussi je vous remercie d'apporter une réponse pour le 4 septembre au plus tard, via l'outil IXConvocation, pour valider ou non votre participation.

Je vous précise également que les délégués titulaires qui souhaiteraient présenter leur candidature pour l'élection aux instances du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire doivent transmettre celle-ci individuellement par écrit au SIEIL avant le vendredi 4 septembre 2020 pour permettre leur enregistrement électronique.

Les services du SIEIL restent à votre disposition pour toutes vos questions.

Vous remerciant d'avance de l'intérêt que vous porterez aux élections de votre syndicat, je vous prie d'agrée, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signé électroniquement

A blue ink signature is written over a circular logo. The logo contains the acronym 'SIEIL' in the center, with 'S I E I L' written vertically on the left and right sides of the circle.

Jean-Luc DUPONT